

CLERY EN VEXIN



Carnaval à Cléry !

***Bulletin Municipal
Janvier 2012***



Editorial

Les portes de la nouvelle année viennent de s'ouvrir et je réserve mes premiers mots pour vous adresser mes meilleurs voeux pour 2012 et également vous transmettre ceux du Conseil Municipal.

Que cette année soit pour vous et ceux qui vous sont chers, une année de douceur et pleine de joie.

Vous pourrez constater tout au long de ce bulletin municipal les travaux réalisés dans notre commune durant l'année écoulée. Les décisions qui sont prises le sont toujours dans l'intérêt de la commune.

Je remercie tous les bénévoles qui par leur dévouement font vivre notre village en proposant différentes activités et animations tout au long de l'année.

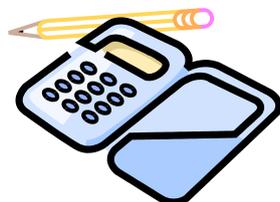
Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Clérysiens et qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître en mairie et également à participer aux activités proposées par le C.F.F.R.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

*Le Maire,
Jacques Beaugrand*



Les finances locales



Le compte administratif 2010

Le compte administratif, c'est le bilan financier de la commune : il rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées.

A la fin de l'exercice, le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget, des réalisations effectives en dépenses (mandats émis) et en recettes (titres) pour présenter le résultat comptable.

Il est adopté par délibération du conseil municipal : par son vote favorable, le conseil reconnaît que le maire a respecté les autorisations budgétaires décidées pour l'année écoulée.

Ce vote doit intervenir avant le 30 juin suivant la clôture de l'exercice ; le compte administratif est supervisé par le percepteur et validé ensuite par la préfecture.

Le compte administratif est réparti en 2 sections : la section de fonctionnement concerne les dépenses quotidiennes et la section d'investissement les investissements durables.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement reflète la vie quotidienne de la collectivité. Les dépenses concernent : salaires et indemnités, achats de fournitures, de marchandises et de services, remboursements des intérêts d'emprunts, contributions diverses (CCAS, syndicats intercommunaux, associations,...).

Les recettes proviennent essentiellement de la fiscalité locale, de taxes et redevances, subventions et dotations de l'Etat ou des partenaires institutionnels (Conseil Général du Val d'Oise, Conseil Régional d'Ile de France).

Tous les ans, le Conseil Municipal vote le taux des taxes locales : taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe d'habitation.

Section d'investissement

La section d'investissement retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement.

Les recettes sont composées des subventions publiques (Etat, Département, Région – essentiellement la dotation globale d'équipement) et des emprunts.

Les dépenses sont liées aux opérations d'immobilisations (acquisition de terrains, constructions, travaux, ...) et au remboursement de la dette en capital.

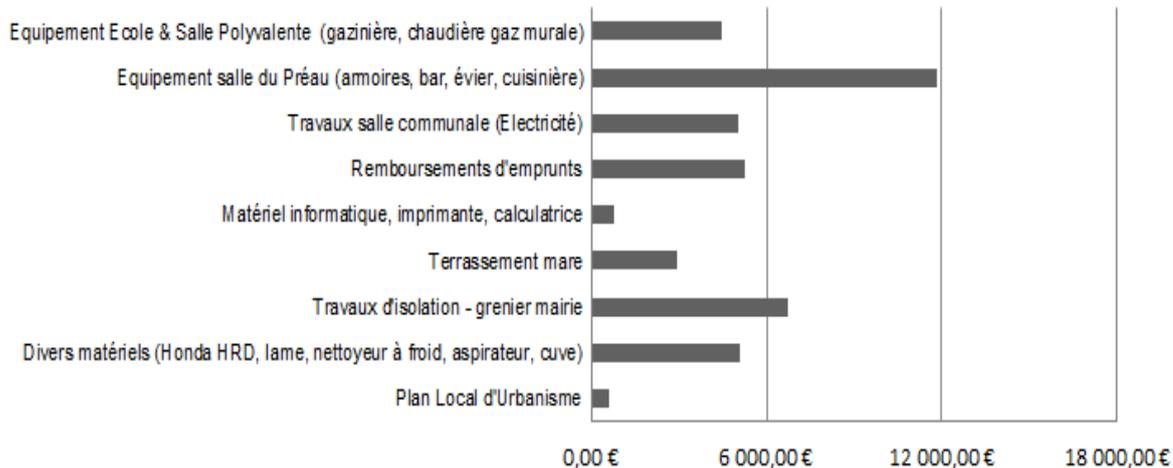
Les économies réalisées durant l'exécution des opérations budgétaires de fonctionnement au cours de l'année écoulée et l'excédent de fonctionnement des années précédentes permettent d'autofinancer les investissements durables.



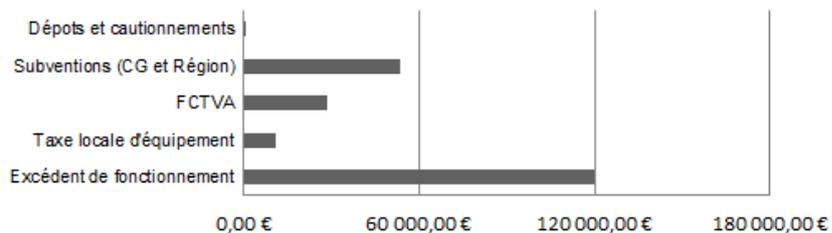
Les finances locales

Le compte administratif 2010

Dépenses d'investissement : 42 613,47 €



Recettes d'investissement : 213 449,32 €

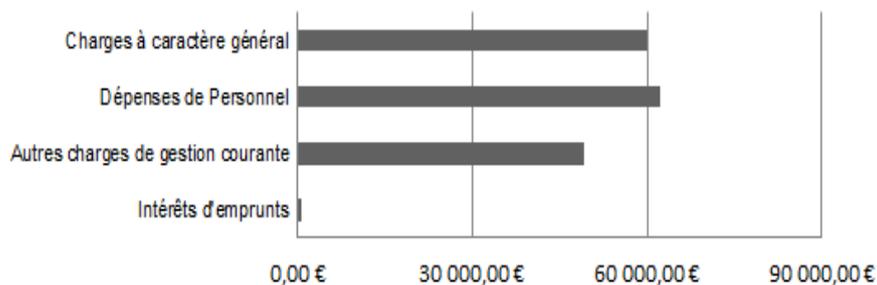




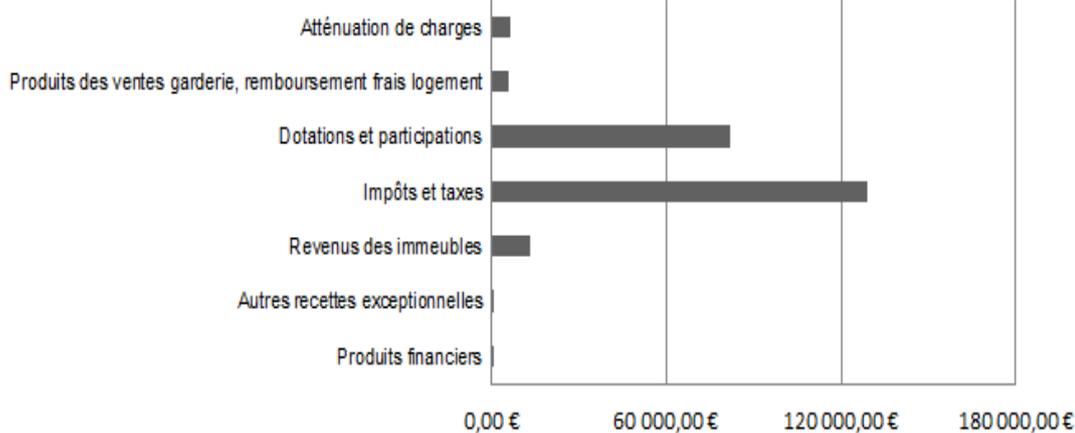
Les finances locales

Le compte administratif 2010

Dépenses de fonctionnement : 172 025,74 €



Recettes de fonctionnement : 235 556,22 €



Synthèse du compte administratif 2010

	Dépenses	Recettes	Résultat / Solde
Fonctionnement	172 025,74 €	235 556,22 €	+ 63 530,48 €
Investissement	42 613,47 €	213 449,32 €	+170 835,85 €



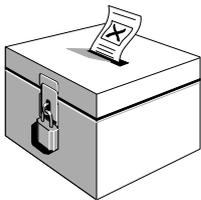
Echos du Conseil

Subvention pour le transport scolaire



La commune de Cléry-en-Vexin a décidé de participer aux frais de transport de nos collégiens et lycéens. Ainsi, elle subventionne les cartes scolaires de bus-lignes régulières à hauteur de 30,00 € (pour un coût global de 57,00 €) et les cartes Imagine'R à hauteur de 53,00 € (pour un coût global de 157,30 €) pour 2 zones : 4 et 5. Pour pouvoir bénéficier des subventions de la commune, les dossiers (nouvelle carte ou renouvellement) doivent avoir impérativement été tamponnés en mairie avant d'être transmis à la société TIM'BUS.

Inscriptions sur les listes électorales



L'inscription d'office sur les listes électorales des personnes âgées de 18 ans concerne pour la révision électorale 2011/2012 les jeunes nés entre le 1^{er} mars 1993 et le 28 février 1994.

Les cartes d'électeur seront adressées à domicile début mars 2012.

Date des prochaines élections :

Election présidentielle :

- Dimanches 22 avril et 06 mai 2012

Elections législatives :

- Dimanches 10 et 17 juin 2012

Noël des Anciens



Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale a remis aux Anciens de la commune un bon cadeau (valable dans le magasin Super U de Magny) d'une valeur de 50,00 €.

Cette année, 35 Clérysiens âgés de plus de 65 ans ont bénéficié de ce bon de Noël.

Le mardi 27 décembre 2011, les membres du CCAS ont invité les Anciens autour d'un goûter au restaurant l'Auberge de Cléry. A cette occasion, une tombola gratuite a été organisée et plusieurs personnes ont été récompensées.

- 1^{er} lot : Une bouteille de champagne et une composition florale de Noël offertes à Madame Claudie GUERIN
- 2^{ème} lot : Une corbeille assortiment repas festif offerte à Monsieur Stanislas BOURDONNAIS
- 3^{ème} lot : Une bouteille de champagne offerte à Monsieur Jean-Michel CRUMOIS
- 4^{ème} lot : Un coffret chocolat offert à Madame Jeanine DEGOUL

Recensement militaire

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire.

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se faire recenser, entre le jour de leur seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant, munis de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. Si vous ne pouvez pas effectuer vous-même les démarches, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal.



Une attestation de recensement vous sera alors délivrée. Elle vous sera nécessaire pour les inscriptions aux concours ou examens (permis de conduire, baccalauréat, ...).

Les données du recensement serviront à l'inscription automatique à 18 ans sur les listes électorales.

Conservez bien votre attestation car les mairies ne délivrent pas de duplicata. En cas de perte ou vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national.

Création de poste

Afin d'assurer la garderie périscolaire (matin et soir), l'encadrement des enfants et le service lors du repas de midi, la commune a décidé la création de deux emplois d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps partiel.

Madame Catherine ZANCANARO effectue 13 h 45 par semaine et Madame Sophie WEBER effectue 4 h 45 par semaine.



Echos du Conseil

Bâtiments communaux



Une série de travaux a été réalisée dans l'école durant les vacances d'été. Les faux-plafonds des salles de classe ont ainsi été rénovés. La salle de motricité a été intégralement repeinte.

Le plafond de la salle polyvalente a été abaissé pour réduire le volume de cette salle et pour optimiser les consommations de chauffage.

Les sanitaires ont également été adaptés pour accueillir les deux classes de maternelles.

Pour optimiser vous aussi, votre isolation, vous pouvez consulter le site de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie.

<http://www.ademe.fr>



Voirie

Suite à la dégradation du parking de l'école au cours de l'hiver dernier, le Conseil Municipal a engagé la rénovation de la couche de roulement du parking.

Ces travaux d'un montant TTC de 25 638,65 € ont été réalisés par l'entreprise Jean LEFEVRE.



Déneigement



La commune de Cléry-en-Vexin s'est dotée, cette année, d'une lame de déneigement qui s'adapte à l'avant d'un tracteur et d'un semoir pour le sel de déneigement.

Grâce à ces équipements, la neige pourra être évacuée et la chaussée salée. Des interventions manuelles resteront néanmoins nécessaires autour des endroits sensibles tels que croisements, stops, zones d'ombre, virages, école et Mairie.

Avec ces moyens et l'aide précieuse de bénévoles, la Municipalité de Cléry fera son possible en cas d'intempéries pour permettre aux Clérysiens de gagner les routes principales.

Enfin, chaque habitant peut participer au déneigement en nettoyant la partie piétonne bordant sa propriété.

Voirie (bis)



Dans le cadre du Plan Routes voté par le Conseil Général du Val d'Oise, la Communauté de Communes du Plateau du Vexin a reçu une subvention exceptionnelle de 108 183 € (HT).

Grâce à cette subvention, la voirie allant au Bois de Morval (entre Cléry et Guiry) a été intégralement restaurée.

Le chemin du Plessis a également été remis en état durant cette opération.



Echos du Conseil

Photocopieur

Le conseil municipal a décidé de remplacer le photocopieur noir & blanc de la mairie par un copieur multifonctions en couleur.

Ce nouvel équipement a permis l'impression du bulletin municipal que vous avez entre les mains.



Publication

Le bulletin municipal paraît une fois par an en janvier et est rédigé par les membres de la commission Communication et Jeunesse.

Les photos prises au cours de l'année ont été réalisées par Georges VIALON, Raymond THOMAS, Elodie DEFAIN, Jérôme GUERIN, et Isabelle THEBEAUDEAU.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par mail à :

commune-de-clery@wanadoo.fr

ou par courrier au secrétariat de mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin municipal.

L'assurance retraite communie:

Le relevé de situation individuelle recensant vos droits retraite tous régimes confondus est désormais accessible en ligne sur le site Internet de l'Assurance retraite.

Ce document récapitule toute la carrière, quels que soient les régimes auxquels vous avez cotisé.

Ces droits, exprimés en trimestres ou en points, concernent à la fois la retraite de base et la retraite complémentaire.

Pour accéder à son relevé de situation individuelle, il suffit de se connecter au site Internet

<http://www.lassuranceretraite.fr>

de s'inscrire sur un espace sécurisé en indiquant son numéro de sécurité sociale et son adresse courriel, puis, une fois muni de son mot de passe personnel, de cliquer sur la rubrique « Visualiser votre carrière » / « Votre carrière, tous régimes confondus »

Nouvelle signalisation

Afin de sécuriser les déplacements et de limiter la vitesse à l'intérieur du village, 3 panneaux "STOP" ont été installés à l'angle de la rue de la Fontaine d'Ascot et de la Grande Rue des Tavernes et 3 autres ont également été installés à l'angle de la rue du Bois de Morval et de la rue du Calvaire.



Rue du Calvaire



Grande Rue des Tavernes



Environnement et Cadre de vie

Ramassage des ordures ménagères



Lundi

Collecte des bacs jaune et bleu (semaine paire)

Bac jaune : Uniquement bouteilles et flacons plastiques
Boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes

Bac bleu : Uniquement journaux, magazines et prospectus

Collecte du bac vert (semaine impaire)

Bac vert : Uniquement bouteilles, bocaux et pots en verre

Vendredi

Collecte des ordures ménagères

Collecte des encombrants



- Jeudi 02 Février 2012
- Mercredi 09 Mai 2012
- Vendredi 14 Septembre 2012

Liste des objets encombrants non collectés



- Gravats, sacs de plâtre, ciment, mortier
- Produits explosifs (ex. : bouteille de gaz)
- Produits toxiques (batteries, huiles usagées, produits de traitement, ...)
- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- Objets dont les mesures excèdent 1,75 x 1,50 x 0,50 m
- Déchets verts et souches d'arbres
- Déchets d'équipement électriques et électroniques

Ces objets peuvent être déposés gratuitement en déchetterie dans la limite maximale de 1 m³ par semaine.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Magny-en-Vexin

Été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	10h00-12h00	14h00-19h00
Mardi	-	-
Mercredi	10h00-12h00	14h00-19h00
Jeudi	-	-
Vendredi	10h00-12h00	14h00-19h00
Samedi	09h00-12h00	14h00-19h00
Dimanche	09h00-14h00	-

Hiver : du 1^{er} octobre au 30 mars

Lundi	10h00-12h00	14h00-18h00
Mardi	-	-
Mercredi	-	14h00-18h00
Jeudi	-	-
Vendredi	-	14h00-18h00
Samedi	09h00-12h00	14h00-18h00
Dimanche	09h00-13h00	-



L'effet de serre : qu'est ce que c'est ?

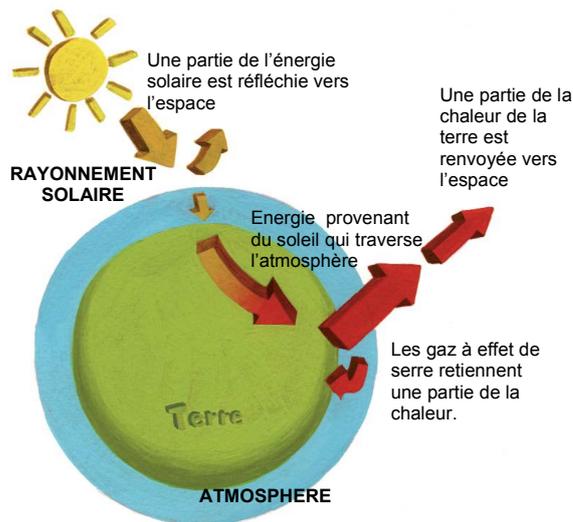


Schéma de l'effet de serre naturel

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet la vie sur Terre.

En effet, plusieurs gaz (dits gaz à effet de serre : GES) forment une « barrière » autour de la surface du globe permettant de retenir la chaleur du soleil renvoyée par la Terre.

Il suffit d'imaginer notre planète comme une serre de jardinier :

Les GES agissent comme les vitres qui retiennent la chaleur, réchauffant l'intérieur de la serre. L'effet de serre naturel permet donc à notre planète d'avoir une température moyenne de +15 °C à sa surface. Sans cela, il ferait -18 °C et toute vie serait alors impossible !

Mais voilà... Notre mode de vie engendre des émissions de GES en quantité largement supérieure à ce que la planète peut recycler.

Ces GES supplémentaires s'accumulent donc dans l'atmosphère et retiennent davantage de chaleur qu'à l'état naturel. C'est ce qu'on appelle l'effet de serre « additionnel », qui provoque le réchauffement de l'atmosphère et dérègle nos climats.

Contribution des secteurs aux émissions de gaz à effet de serre



Durant le XX^{ème} siècle, notre planète s'est réchauffée de + 0,74 °C. Ce chiffre peut paraître dérisoire mais le système climatique étant très sensible, il réagit à quelques degrés de variation. Le niveau moyen des océans s'est élevé de 17 cm et les événements météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes...) n'ont jamais été aussi nombreux et intenses. Les scientifiques estiment que la hausse de la température moyenne pourrait atteindre 6,4 °C d'ici une centaine d'années, écart de température équivalent à ce qui nous sépare de la dernière période glaciaire.

Si nous ne réduisons pas fortement et dès aujourd'hui nos émissions de GES, il sera très difficile de faire marche arrière et les conséquences seront sévères, même en France : élévation du niveau des océans ; extinction massive d'animaux et de végétaux ; développement de maladies et augmentation des événements météorologiques extrêmes (ouragans, canicules, etc.) faisant courir un risque à de nombreuses vies humaines.

Les changements climatiques sont déjà là !

Nous pouvons tous agir à notre niveau pour réduire notre impact sur le climat : laisser la voiture au garage, baisser le chauffage, utiliser des appareils plus économes en énergie, éteindre les veilles, mais aussi s'alimenter de façon plus durable !



Sénatoriales 2011



71 890 grands électeurs ont désigné, le dimanche 25 septembre 2011, 170 sénateurs, avec des scrutins parfois majoritaires à deux tours, parfois à la proportionnelle.

Les sénateurs, élus au suffrage universel indirect, sont les "*élus des élus*", puisqu'ils sont élus par les "*grands électeurs*".

Plus précisément, il s'agit d'un collège électoral composé, dans chaque département :

- des députés, des conseillers généraux et conseillers régionaux
- des délégués des conseils municipaux, représentant 95 % du collège.

Les sénateurs sont donc essentiellement élus par des conseillers municipaux.

Dans le Val d'Oise

Dans notre département, l'élection a lieu au scrutin de liste à un seul tour, avec listes bloquées. Pour le département du Val d'Oise, 2 191 grands électeurs inscrits ont élu, pour 6 ans, leurs 5 sénateurs.

2 131 votants, soit 97,26% des inscrits ont élu 5 sénateurs.

Il s'agit de :

- Alain Richard
- Robert Hue
- Dominique Gillot
- Francis Delattre
- Hugues Portelli



Les Grands Electeurs

Pour les communes de moins de 500 habitants, 1 délégué est à élire. L'élection des grands électeurs pour la commune de Cléry-en-Vexin a eu lieu lors du conseil municipal du vendredi 17 juin 2011. Elle s'est déroulée à bulletin secret et sans débat.

A été élu Grand Electeur :

- Jacques BEAUGRAND

Ont été élus Suppléants :

- René PANNIER
- Jérôme GUERIN
- Robert VISBECQ

Au cours d'une séance publique présidée par le doyen de la Haute Assemblée, M. Jean-Pierre Bel, 59 ans, sénateur socialiste de l'Ariège, a été élu Président du Sénat par ses pairs le samedi 1^{er} octobre 2011.



Comité des Fêtes-Foyer Rural

Le Mot du Président



Madame, Monsieur,

Je profite du bulletin municipal pour remercier personnellement tous les bénévoles et les membres du Conseil d'administration du CFFR, qui, de l'organisation en passant par la décoration ou le service font preuve tout au long de l'année d'un enthousiasme communicatif pour soutenir les animations cléryennes.

Cette tribune est aussi pour moi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'administration qui nous ont rejoint en septembre 2011 et de remercier la Municipalité qui nous soutient dans toutes nos actions.

Grâce à eux, grâce à vous, les mots convivialité, solidarité et bonne humeur conservent un sens dans notre village.

Quelques nouveautés sont prévues pour 2012. Il s'agit, en particulier, d'une activité récréative et artistique une fois par mois pour les enfants de 3 à 8 ans et d'une fête de village prévue le dimanche 27 mai 2012.

Je terminerai ce message en rappelant que chacun peut participer selon ses moyens et ses envies : chaque geste, chaque contribution a son importance, et si des bonnes volontés se déclarent intéressées pour créer des activités ou des animations ou tout simplement pour aider, elles seront accueillies à bras ouverts par les membres actuels.



Les membres du CFFR et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2012.

Jérôme GUERIN
Président du CFFR



Composition du Conseil d'Administration

- | | |
|---------------------|---------------------|
| • Jérôme GUERIN | Président |
| • Thierry GUEGAN | Vice-Président |
| • Sylvie THOMAS | Trésorière |
| • Patricia BARRON | Trésorière adjointe |
| • Georges VIALLO | Secrétaire |
| • Delphine ZECCA | Secrétaire adjointe |
| • Jacques BEAUGRAND | Président d'honneur |
| • Audrey CHAPELAIN | |
| • Cyril DEMARD | |
| • Ludovic GAUDOIN | |
| • René PANNIER | |
| • Raymond THOMAS | |
| • Robert VISBECQ | |

La cotisation pour l'année 2011/2012 a été fixée à 6,00 €. Vous pouvez vous procurer les cartes d'adhérents auprès de l'un des membres du bureau.

Appel à projets

- **Vous avez une idée ou une compétence,**
- **Vous souhaitez organiser un événement festif**
- **Vous souhaitez créer une activité régulière**
- **Vous aimeriez vous investir dans l'animation du village**

Les activités culturelles et de loisirs contribuent au bien-être du village et de ses habitants. Une idée, un projet n'hésitez pas à nous le faire partager, nous essaierons de le concrétiser.

**Le bénévolat vous tente,
contactez Jérôme GUERIN
au 06.89.74.84.97**

Réservez dès à présent pour la brocante :

Dimanche 24 Juin 2012



Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Soirée Paella - Samedi 26 mars 2011



Quatre-vingts personnes ont participé à la soirée Paella organisée par l'Association Comité des Fêtes - Foyer Rural.

Cuisinée sur place, la paella a été préparée dans des poêles géantes puis servie aux convives.

Au moment du dessert, les participants ont eu l'agréable surprise de découvrir une étonnante pièce montée réalisée par Cyril DEMARD, nouveau Cléryisien et membre du CFFR.

Confectionnée à base de choux à la crème, cette pièce montée représentait l'école, la mairie et le terrain de foot avec ses buts et ses joueurs.

La soirée dansante s'est ensuite poursuivie tard dans la nuit.

Chasse à l'œuf dans les rues du village - Dimanche 24 avril 2011

Le jour de Pâques, l'Association CFFR avait invité tous les enfants des villages du RPI à une chasse à l'œuf.

Le départ était fixé à 11h00 devant la salle polyvalente et chacun a quadrillé tout le périmètre alentour, où 630 œufs en chocolat avaient été disséminés. Une heure plus tard, tous les paniers ont été ramenés pour que soit comptabilisé le nombre d'œufs trouvés par chacun afin de désigner le meilleur « chasseur » par tranche d'âge.

Ainsi chez les moins de 4 ans, c'est Antonin qui en a rapporté le plus (45), chez les 5 à 7 ans, c'est Virgile (57) et chez les 8 à 10 ans, c'est Louis (52). Tous les trois ont été récompensés par une grosse poule en chocolat.

Les 589 œufs ramassés (sur les 630 œufs) ont ensuite été répartis équitablement entre les 21 enfants, ce qui a permis à chacun d'en obtenir près de 30.





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Jeux Intervillages - Samedi 14 mai 2011

Répartis en 51 équipes, ils étaient cette année 249 enfants de 08 à 16 ans à participer aux 9^{èmes} Jeux Intervillages du Canton de Vigny.

C'est à Commeny que les épreuves se sont déroulées puisque la commune avait remporté l'édition 2010.

Quatorze villages y participaient, chacun d'eux animant deux jeux sous forme d'épreuves ludiques, intellectuelles, sportives ou d'adresse.



La proclamation du palmarès et la remise des coupes ont eu lieu à 18h00 devant les enfants et les élus impatients de connaître le classement.

1 ^{er}	Théméricourt	36,165 points
2 ^{ème}	Cléry-en-Vexin	36,005 points
3 ^{ème}	Condécourt	34,605 points

Le Festival du Conte du Vexin fait escale à Cléry - Vendredi 27 Mai 2011



Invité par l'Association Comité des Fêtes - Foyer Rural de Cléry-en-Vexin, le conteur Tsvika a enchanté petits et grands lors d'une soirée Conte organisée dans la Salle Polyvalente.

Durant toute la soirée, Tsvika nous a présenté ses propres histoires en changeant sa voix à volonté et a clôturé son spectacle par un conte dédié à Saint Germain (Saint Patron de l'église de CLÉRY).

Bien que gratuite, cette prestation de qualité n'a réuni que peu de Clérysiens. Dommage pour les bénévoles qui s'étaient donnés beaucoup de mal dans l'organisation.



Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Repas du Muguet - 1^{er} mai 2011

Tout au long de l'année, l'association Comité des Fêtes - Foyer Rural de Cléry-en-Vexin organise des animations à destination des habitants du village.

Le 1^{er} mai 2011, une trentaine de Clérysiens se sont retrouvés à l'Auberge de Cléry pour le traditionnel Repas du Muguet.

Ce repas, offert aux habitants de plus de 65 ans, est l'occasion pour les Anciens de partager un moment convivial.



Brocante - Dimanche 26 Juin 2011

Comme chaque année, la brocante de Cléry a eu lieu le dernier dimanche de juin.

Aux premières lueurs de l'aube, les brocanteurs et marchands ont investi les rues du village pour monter leurs stands.

Météo idéale, soleil généreux et températures supportables, tous ces ingrédients étaient réunis afin d'attirer la foule des grands jours, cela tout au long de la journée.

Certains badauds flânaient, tandis que d'autres visiteurs recherchaient la perle rare ou dénichaient encore « la bonne affaire ».



Mélange de vide-grenier avec ses brocanteurs amateurs et de fête du village, la brocante est devenue, au fil des années, un rendez-vous incontournable pour les Clérysiens.

L'association CFFR avait investi la salle du Préau avec un stand buvette et restauration en continu et l'école de Cléry proposait des gâteaux confectionnés par les parents. Du côté des organisateurs, on se montrait satisfait du chiffre d'affaires et de l'implication de tous. Les bénéfices réalisés en 2011 serviront à financer des achats de matériel (Barnum, friteuse, vitrine à glaces, boulier pour le loto).

Ce 26 juin est donc une pleine réussite, et donne aux nombreux bénévoles qui se sont investis pour son succès, la motivation nécessaire pour penser déjà à la prochaine édition.

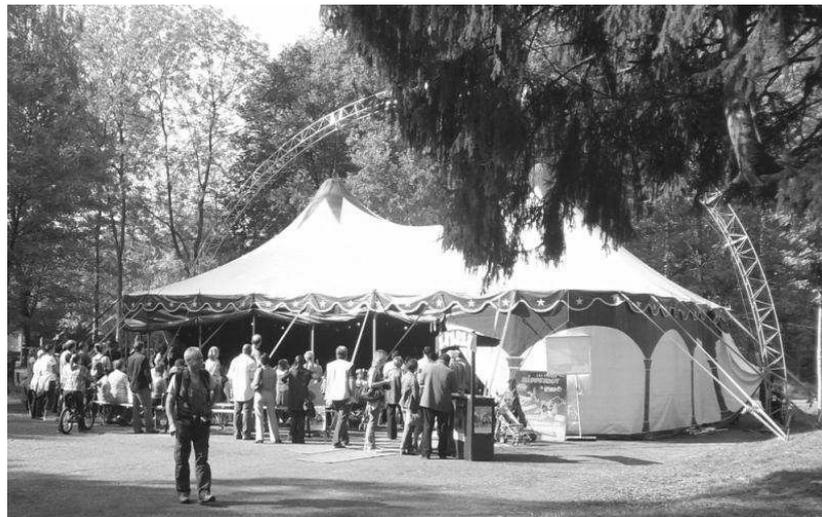


Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Festival du Camp de César - Dimanche 25 septembre 2011

Organisé par la Communauté de Communes du Plateau du Vexin, le festival Césarts, premier éco-festival du Camp de César à Nucourt, a attiré plus de 1600 visiteurs au cours du dernier week-end de septembre. Des stands ludiques et thématiques proposaient de découvrir la forêt, les champignons, de s'initier au recyclage ou à la confection du papier. Sous un chapiteau de cirque, plusieurs spectacles ainsi que des concerts ont rythmé la journée.

Des bénévoles clérysiens se sont investis dans l'organisation de cette manifestation en participant au montage/démontage des stands et en confectionnant des crêpes. Les bénéfices de cette opération ont permis d'acheter de la nourriture pour les animaux de la mini-ferme du Camp de César.

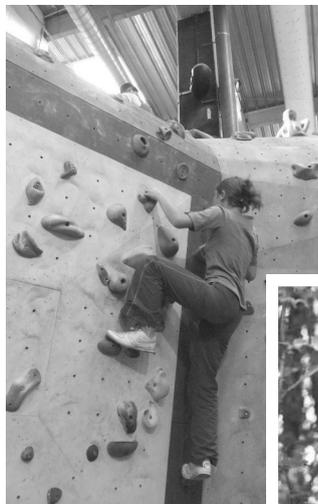


Initiation à l'escalade - Mercredi 26 Octobre 2011

Deux fois par an (vacances de Pâques et vacances de la Toussaint), les Foyers Ruraux de la Communauté de Communes du Plateau du Vexin organisent des activités pour les jeunes.

Cette année entre 60 et 70 jeunes ont effectué du tir à l'arc dans le Bois de Morval puis de l'escalade indoor sur des structures allant jusqu'à 4,50 mètres sur le site Block-Out d'Osny.

Pour 2012, guettez vos boîtes aux lettres à l'approche des vacances de Pâques pour une sortie au parc d'attractions Aventure Land.





Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Chasse aux bonnes affaires - Samedi 05 Novembre 2011



La bourse vêtements & puériculture s'est déroulée cette année le samedi 05 Novembre 2011 dans une ambiance conviviale à la salle polyvalente.

Le dépôt des vêtements, des jouets et des accessoires de puériculture, ont lieu quelques jours auparavant et, le jour J, de nombreux visiteurs se pressent dès les premières heures de la matinée. Il est vrai que les bonnes affaires se font à l'ouverture des portes.

Bravo aux organisatrices et aux organisateurs.

Collecte de Jouets - Vendredi 18 novembre 2011

En partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes de Nucourt, l'association Animation Cantine du RPI (Arthies, Banthelu, Cléry, Wy-dit-Joli-Village) a organisé le vendredi 18 novembre 2011 une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur.

Pour l'occasion, ce sont les enfants qui, avec la complicité de leurs parents, ont accepté de se débarrasser de certains de leurs jouets pour faire plaisir à d'autres. Une collecte avait également été organisée lors de la bourse Vêtements & Puériculture.

Cette opération de solidarité a permis de remplir cinq voitures et d'offrir un peu de rêve à des enfants pour les fêtes de Noël.



Bravo à tous pour votre générosité



Ça s'est passé à Cléry (ou dans les environs) !

Téléthon 2011 - 02 et 03 décembre 2011

Plusieurs animations ont été organisées dans le cadre du Téléthon 2011 sur la commune de Cléry-en-Vexin.

Le vendredi 02 décembre 2011, une quarantaine de personnes s'est retrouvée en soirée dans la salle polyvalente pour pousser la chansonnette au cours d'une soirée Karaoké très conviviale. Pour la circonstance, les membres du CFFR accompagnés d'une poignée de bénévoles ont transformé la salle polyvalente pour lui donner une ambiance cabaret très sympathique.

La soirée s'est terminée vers 01h00 par la désignation de la meilleure chanteuse de la soirée. A ce jeu, c'est Magali JOUET qui s'est vue remettre la Casserole Clérysienne 2011.



Le lendemain matin, ces mêmes bénévoles étaient debout dès 07h00 pour arpenter les rues du village et proposer en porte à porte des croissants vendus au profit du Téléthon. Vers 08h30, nous avons également accueilli le Tracteur du Vexin pour la vente des produits du Terroir.

Nouveauté 2011, la société Huis Clos a soutenu le Téléthon sur le village et sur le canton de Vigny en versant un don de 150 €.

Au total, 735 € ont été reversés grâce à vous, grâce au CFFR et grâce à la Municipalité, à l'Association Française contre les Myopathies.





In memoria

Madame Simone GOSSELIN, notre centenaire nous a quitté



Madame Simone GOSSELIN est décédée le samedi 06 janvier 2012. La municipalité de Cléry-en-Vexin et quelques habitants du village avaient fêté ses 100 ans lors d'une fête organisée en son honneur le samedi 26 novembre 2011 à la maison de retraite de Saint-Clair-sur-Epte.

Madame GOSSELIN était née le 22 novembre 1911 à Nanterre où ses parents habitaient. Elle commença à travailler en 1932 comme comptable au Crédit du Nord – Boulevard Haussman à Paris, puis à Suresnes aux Etablissements Dinin.

Ses parents ayant une résidence secondaire aux Mureaux (78), c'est la guerre qui lui fit rencontrer M. Norbert Gosselin qui deviendra son époux le 08 août 1942. De leur union naîtra une fille, Denise, en décembre 1943.

Son époux, M. Gosselin, né à Mantes-la-Jolie en 1910, travaillait comme charcutier aux Ets Truffaut. Très vite, l'envie de se mettre à leur compte dans un fonds de commerce les envahit, et c'est le 1^{er} mai 1947 qu'ils vinrent emménager dans un commerce épicerie, bar, tabac, restauration à Cléry-en-Vexin.

Plus tard, M. Gosselin prit une carte de VRP dans la branche agricole, et chaque jour il arpentait les routes de campagne avec sa Juva 4 Renault. Pendant ce temps-là, Madame Gosselin tenait un commerce fleurissant. Les fins de semaine étaient consacrées aux mariages et banquets, et le jeudi à la séance de cinéma pour les habitants du village.

Après toutes ces années de labeur, c'est en 1978 que M. et Mme Gosselin prirent leur retraite, le commerce fermant faute d'un repreneur.

En 1983, M. Gosselin décéda et c'est jusqu'en 2009 que Madame Gosselin resta dans sa grande maison de Cléry. L'âge gagnant, et ne pouvant plus rester seule, elle se décida à résider à la maison médicalisée de Saint-Clair-sur-Epte.

Le Conseil Municipal transmet à sa famille et à ses proches sa sympathie et ses condoléances attristées.



Madame GOSSELIN entourée du Conseil Municipal et de quelques Clérysiens



Cléry en fête !

Le calendrier prévisionnel des manifestations 2012

Janvier



Galette des Rois

Mai



Fête de la St Germain

Février



Loto

Juin



Brocante

Mars



Soirée Country

Septembre



Pétanque

Avril



Chasse aux Oeufs



Festival du Camp de César



Accrobranche



Tournoi
Raquettes & Ballons

Mai



Repas du Muguet



Jeux Intervillages



L'Etat-Civil

Naissances :



Bienvenue aux nouveaux Clérysiens !

- 05 Janvier 2011 Naïs NIO
- 20 Janvier 2011 Anaïs LEGRAND
- 15 Juillet 2011 Kylian FICHAUX
- 12 Août 2011 Lyna BRICHE
- 21 Octobre 2011 Léna MEUNIER
- 05 Novembre 2011 Kiara ZEBINA CHEVALIER
- 22 Novembre 2011 Camille NEE PETROW

Mariages :



Toutes nos félicitations aux heureux mariés !

- 19 Février 2011 Emilie ANGOT
Raynald MEUNIER
- 25 Juin 2011 Aurélie BESCO
Jérémy MATER

Décès :



Toutes nos condoléances aux familles en deuil.

- 15 Janvier 2011 Olivier RENEUX
- 05 Mars 2011 Kathleen MOSSOP
- 10 Avril 2011 André LEGROS
- 22 Mai 2011 Roger LAFFIAC
- 30 Mai 2011 Jean GARNIER
- 02 Juin 2011 André RONZEAU
- 06 Janvier 2012 Simone GOSELIN



Infos Pratiques

MAIRIE

4, rue de la Fontaine d'Ascot - 95420 CLÉRY-EN-VEXIN

Tél : 01.34.67.42.38 – Fax : 01.34.67.43.98

Mail: commune-de-clery@wanadoo.fr

Site Web: <http://www.clery-en-vexin.fr>

<u>Secrétariat de Mairie :</u>	Mardi	de 10h00 à 12h00
	Jeudi	de 17h00 à 19h00
<u>Permanence du Maire :</u>	Samedi	de 11h00 à 12h00 (sur rendez-vous)

Autres numéros utiles

<u>Ecole Maternelle de Cléry</u>	01.34.67.48.74
<u>Ecole Primaire de Wy-dit-Joli-Village</u>	01.34.67.46.39
<u>Ecole Primaire d'Arthies</u>	01.34.67.22.25
<u>Collège Claude Monet (Magny)</u>	01.34.67.04.67
<u>Ecole Marie-Thérèse (Magny)</u>	01.34.67.11.73
<u>Gendarmerie de Vigny</u>	01.34.67.89.89
<u>Secteur Pastoral Magny</u>	01.34.67.10.93
<u>Syndicat des Eaux de la source St Romain (Wy)</u>	01.34.67.47.46 / 01.34.67.47.84
<u>EDF - Service Dépannage</u>	08.10.33.30.95
<u>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</u>	3646
<u>Centre Hospitalier du Vexin</u>	01.34.79.44.44
<u>Tim'Bus</u>	01.34.46.88.00
<u>Communauté de Communes du Plateau du Vexin</u>	01.34.67.24.21
<u>Trésor Public de Magny-en-Vexin</u>	01.34.67.00.15
<u>Centre anti-poisons</u>	01.40.05.48.48
<u>La Poste (Magny)</u>	3631
<u>Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural</u>	09.77.86.74.91
<u>Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise</u>	08.20.25.95.10
<u>Vie Insertion Emploi</u>	01.34.66.44.88

